

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 15

Représentés : 15

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : 22/03/2021

Date d'affichage : 24/03/2021

**de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 30 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trente mars à **14 heures**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Madame Audrey RONDINI-GILLI, 1^{ère} adjointe,

PRESENTS :

Marc Etienne LANSADÉ - Gilbert UVERNET - Patrick GARNIER - Francis LAPRADE - Liliane LOURADOUR - Erwan DE KERSAINTGILLY - Jacki KLINGER - Elisabeth CAILLAT - Patricia PENCHENAT - Jean-Pascal GARNIER - Margaret LOVERA - Jean-François BERNIGUET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO -

POUVOIRS :

Audrey TROIN à Margaret LOVERA / Christiane LARDAT à Marc Etienne LANSADÉ / Geoffrey PECAUD à Audrey RONDINI-GILLI / Sonia BRASSEUR à Jacki KLINGER / René LE VIAVANT à Margaret LOVERA / Danielle CERTIER à Jean-Pascal GARNIER / Jean-Paul MOREL à Jean-François BERNIGUET / Franck THIRIEZ à Liliane LOURADOUR / Corinne VERNEUIL à Gilbert UVERNET / Michaël RIGAUD à Marc Etienne LANSADÉ / Isabelle BRUSSAT à Jacki KLINGER / Florian VYERS à Gilbert UVERNET / Christelle DUVERNET à Elisabeth CAILLAT / Olivier COURCHET à Patrick HERMIER / Kathia PIETTE à Mireille ESCARRAT / Philippe CHILARD à Isabelle FARNET-RISSO / Bernadette BOUCQUEY à Mireille ESCARRAT /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Liliane LOURADOUR

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La note annexée à la présente délibération répond à cette obligation. L'objet de ce budget annexe créé en décembre 2013 est d'enregistrer les opérations relatives à la gestion des immeubles productifs de revenus soumis à TVA.

CM du 30/03/2021

N° 2021/039

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

Il retrace, en recettes, les loyers des baux commerciaux ou professionnels (locaux du 29, avenue Georges Clémenceau, Manufacture des Tapis, Pôle emploi, restaurants de plage) et, en dépenses, les charges de ces locaux.

Le compte administratif 2020 du budget annexe « immeubles de rapport » peut se résumer ainsi :

OPERATIONS DE L'EXERCICE :

Section de fonctionnement - Mandats émis :	490 084,83 €
Section d'investissement - Mandats émis :	250 250,52 €
Total Dépenses :	740 335,35 €

Section de fonctionnement - Titres émis :	496 686,47 €
Section d'investissement - Titres émis :	369 938,45 €
Total Recettes :	866 624,92 €

RESULTATS DE L'EXERCICE :

Section de fonctionnement (excédent) :	+ 6 601,64 €
Section d'investissement (excédent) :	+ 119 687,93 €
Total Excédent :	+ 126 289,57 €

REPORTS DE L'EXERCICE 2019 :

Section de fonctionnement (excédent) :	+ 307 960,42 €
Section d'investissement (déficit) :	- 201 791,37 €

RESULTATS A LA CLOTURE : (cumulé : Exercice + Antérieur)

Section de fonctionnement (excédent) :	+ 314 562,06 €
Section d'investissement (déficit) :	- 82 103,44 €
Total Excédent :	+ 232 458,62 €

RESTES A REALISER : Section d'investissement

Dépenses :	5 973,40 €
Recettes :	00,00 €
Solde des RAR :	- 5 973,40 €

Soit un excédent net global de 226 485,22 €.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe « immeubles de rapport ».

Il est précisé que les résultats de fonctionnement et d'investissement seront repris au budget primitif de l'exercice 2021.

Vu l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020,

Monsieur le Maire s'étant retiré,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Audrey RONDINI-GILLI et en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le compte administratif 2020 du budget annexe « immeubles de rapport » arrêté comme suit :

CM du 30/03/2021

N° 2021/039

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

	DEPENSES		RECETTES
Section de fonctionnement	490 084,83 €		804 646,89 €
Chapitre 011 : charges à caractère général	60 474,13 €	Chapitre 002 : solde d'exécution reporté	307 960,42 €
Chapitre 014 : atténuations de produits	0,00 €		
Chapitre 042 : opérations d'ordre	106 994,00 €	Chapitre 042 : opérations d'ordre	26 666,66 €
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	307 960,42 €	Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	437 632,31 €
Chapitre 66 : charges financières	1 119,45 €		
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	13 536,83 €	Chapitre 77 : produits exceptionnels	32 387,50 €
Section d'investissement	452 041,89 €		369 938,45 €
Chapitre 001 : solde d'exécution reporté	201 791,37 €	Chapitre 10 : dotations et réserves	0,00 €
Chapitre 040 : opérations d'ordre	26 666,66 €	Chapitre 040 : opérations d'ordre	106 994,00 €
Chapitre 041 : opérations patrimoniales	2 030,00 €	Chapitre 041 : opérations patrimoniales	2 030,00 €
Chapitre 16 : remboursement d'emprunts & cautions	133 739,00 €	Chapitre 13 : subventions reçues (département)	250 000,01 €
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	0,00 €	Chapitre 16 : emprunts & dettes assimilées	10 914,44 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	0,00 €		
Chapitre 23 : immobilisations en cours	87 814,86 €		

Envoyé en préfecture le 06/04/2021

Reçu en préfecture le 06/04/2021

Affiché le **7 AVR. 2021**

ID : 083-218300424-20210330-DCM2021_039-DE

CM du 30/03/2021

N° 2021/039

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à **LA MAJORITE – 23 POUR - 7 CONTRE** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,



Marc Étienne LANSADÉ